



Intitulé de la formation :	ACTUALITE FISCALE
Date :	06 avril 2023
Formateur :	Olga CONDE
Organisme :	Infodoc Experts

Cycle :	Fiscal
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Expert-comptable, collaborateur
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Appréhender les principales nouveautés fiscales issues de la jurisprudence, de la doctrine administrative et des textes de loi ou réglementaires ainsi que leurs conséquences pour les entreprises et les particuliers.

Contenu de la formation :

Fiscalité des particuliers :

- Campagne déclarative
- Gérer mes biens immobiliers
- Imposition des sommes inscrites en compte courant
- Apport-cession : dernières solutions jurisprudentielles
 - Réinvestissement économique en cas d'apport-cession : éligibilité des avances en compte courant ?
 - Sort du report d'imposition
 - Date du fait générateur
- Abattement renforcé en cas de départ en retraite et cessation d'activité
- Calcul de la plus-value : application de la règle du Peps
- Emploi d'un salarié à domicile : quid en cas de cours à distance ?
- Pactes Dutreil : quid en cas d'activité mixte ?
- Souscription au capital de PME : Taux à 25 % à partir de quand ?

Fiscalité des entreprises :

- Abandon de compte courant : aide financière ou aide commerciale ?
- Déduction des charges de sous-traitance
- Loyer partiellement pris en charge : quel traitement fiscal ?
- Amortissement : quelle ventilation entre terrain et construction ?
- Parts de SCI détenues par un BNC : utiles ou pas utiles ?

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



- SCI : attention au formalisme de l'option
- Location de patientèle : quid de l'exonération des plus-values des petites entreprises ?

TVA

- Autoliquidation et contrat de sous-traitance
- Assujettissement en cas d'achat-revente
- Vente de terrains à bâtir par un particulier : gestion patrimoniale ou activité économique ?
- Activité parahôtelière : péremption du droit à déduction
- Prothèses dentaires exonérées de TVA

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel
- **Modalités de suivi et d'évaluation :**
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu :** Pomo hôtel, 16 avenue de Kimberley 38130 Echirolles
- **Durée :** 4 h
- **Horaire :** de 14h à 18h
- **Groupe :** 35 personnes au maximum
- **Modalité d'accès :** être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès :** inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs :** 150€ HT / 180€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.



Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

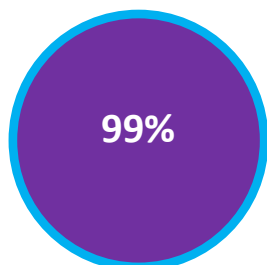
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

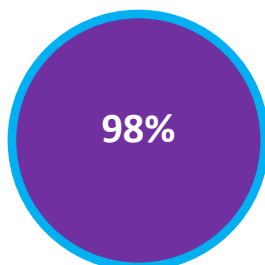
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2022 :

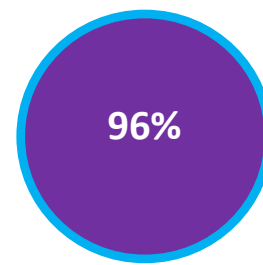
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.